

compte rendu d'un journal de Niagara-Falls et le signalais à l'attention de l'honorable député de Welland (M. Damude). J'ai donné lecture de l'article et j'ai demandé à l'honorable député si l'assertion était exacte. L'article affirmait que je m'étais opposé à la dépense de \$90,050 pour construire le chemin de la rivière et que j'étais le seul député à l'avoir fait. Je demande à l'honorable député si cette assertion était exacte ou s'il a fait une enquête comme je le lui ai demandé.

M. DAMUDE: Je n'ai pas fait cette assertion. Il va sans dire que je n'ai aucune autorité sur les personnes qui ont dit de telles choses. J'ignorais que cette question fût portée devant le conseil municipal et je n'ai pas fait cette déclaration.

M. LOCKHART: Alors, l'assertion est inexacte? Je ne me suis pas opposé à aucun de ses vœux relativement à la dépense de \$90,050?

M. DAMUDE: Quant à moi, l'assertion est inexacte.

M. LOCKHART: Je vous remercie. Je n'ai pas l'intention de citer une trentaine ou une quarantaine de lettres que j'ai reçues depuis le congé de Pâques, car je ne désire pas prendre le temps du comité, mais je tiens à vérifier une assertion que j'ai faite relativement aux réclamations des contribuables. Les contribuables de Niagara-Falls ont reçu l'assurance, d'un des membres, je pense, de la Commission hydroélectrique de cette ville, qu'ils étaient protégés. Puis-je demander à l'honorable député de Welland si une autre assurance a été donnée aux contribuables de Niagara-Falls depuis la discussion du bill avant les vacances de Pâques? Je reçois toujours des lettres demandant que l'on fasse quelque chose à cet égard.

M. DAMUDE: Ainsi que je le signalais en une occasion antérieure, et je crois que mon assertion est exacte, le projet de loi ne pourvoit pas au paiement de taxes, lesquelles sont de la compétence de la législature provinciale et des autorités municipales de Niagara-Falls. Je n'ai fait aucune autre déclaration, et si un membre quelconque de la Commission hydroélectrique d'Ontario en a fait une, c'est à mon insu.

M. LOCKHART: Voilà qui me fait grand plaisir car, des questions qui m'ont été posées se dégagent l'impression que les contribuables s'attendent à une assurance de quelque sorte. Ils s'en inquiètent encore.

Un autre point que je veux toucher se rapporte aux nombreuses questions que des contribuables m'ont posées relativement à une assemblée qui devait se tenir le 26 mars,

[M. Lockhart.]

quelques jours après l'adoption du bill en comité spécial de la Chambre. Ceux qui m'ont écrit semblent toujours avoir l'impression que cette assemblée aurait dû avoir lieu. Ce devait être une réunion mixte de la chambre de commerce, de la Commission des parcs de Niagara, du conseil municipal, des représentants de l'International Railway Company, de l'honorable M. Houck et de l'honorable député de Welland, en vue de discuter la question d'arrangements acceptables aux contribuables de Niagara-Falls. Je n'ai pas eu l'occasion de me renseigner de façon précise, je m'appuie uniquement sur les lettres que j'ai reçues au sujet de cette réunion. L'honorable député de Welland me dirait-il si la réunion a eu lieu ou si l'on a pris ou si l'on se propose de prendre des mesures pour la tenir?

M. DAMUDE: On semble me faire subir un contre-interrogatoire ce soir. Je n'ai jamais refusé de voir aucun groupe de citoyens de Niagara-Falls, et si une réunion quelconque a été contremandée je n'en porte pas le blâme. Le blâme en est imputable non pas à moi, mais à d'autres personnes ou organisations.

M. LOCKHART: Je suis fort heureux de cette assurance. Je ne veux pas donner à l'honorable député l'impression que je lui en veux. Je cherche à me renseigner, car il me reste à répondre à quinze ou vingt lettres de citoyens de Niagara-Falls. Je n'estime pas que l'honorable député de Welland y soit pour quelque chose, mais vu qu'il s'est fait le parrain du bill à l'étude, je suppose que c'est à lui que je dois m'adresser. On m'assure de source certaine que si l'on pouvait adopter une disposition analogue à celle que l'on a adoptée dans le cas du pont de Buffalo à Fort-Erié, une protection du genre de celle dont il est question dans la résolution au sujet de ce pont transmise au premier ministre du Canada, je crois que les citoyens de Niagara-Falls s'en montreraient fort satisfaits. La nécessité d'un pont ne fait aucun doute, car la saison du tourisme approche, mais on est indigné de voir la Chambre commencer par biffer, d'un simple trait de plume, trois millions et demi dans un bill de sept millions et demi qui lui est soumis; on se demande s'il ne serait pas possible de réduire le montant à celui qui figure dans le bill déposé à la législature de l'Etat de New-York, c'est-à-dire trois millions. On ne cesse de me poser ces questions pertinentes. J'assure l'honorable député de Welland que je lui sais gré de son franc aveu qui m'absout de toute intention de vouloir mettre obstacle aux mesures qu'il peut avoir à proposer à la Chambre. Je me charge maintenant de l'échevin du conseil de Niagara-Falls.